

# OPTION ANGLAIS



## ÉCOLE SCHULZ GENEVE

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- 6 cours collectifs par semaine de septembre à juin

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Cette option s'adresse aux candidats ayant un bon niveau en anglais. Entretien de motivation + Test de niveau

**A l'issue de la formation les candidats peuvent se présenter aux examens de l'université de Cambridge**

Cette option s'adresse aux participants souhaitant développer et valoriser, leurs connaissances en anglais, par un titre officiel reconnu internationalement.

Il s'agit d'une préparation aux examens de l'Université de Cambridge :

First Certificated in English (FCE)

### NOUS CONTACTER

ÉCOLE SCHULZ  
Rue du 31 Décembre 8  
1207 GENEVE  
022 707 41 41  
[info@esgva.ch](mailto:info@esgva.ch)  
[www.ecole-schulz.ch](http://www.ecole-schulz.ch)

### OBJECTIFS

- L'objectif premier de cette option est la préparation aux examens officiels de l'Université de Cambridge
- La réussite à ces examens permet d'obtenir des dispenses aux examens fédéraux de CFC ou de Maturité.

### ÉPREUVES D'ÉVALUATION

- LE FCE est constitué de 5 épreuves :
  - o Compréhension écrite
  - o Expression écrite
  - o Grammaire et Vocabulaire « Use of English »
  - o Compréhension orale
  - o Expression orale

### ÉCOLAGE MENSUEL

**Tarif :** CHF 200/mois (10 mois) + CHF 100 frais d'inscription



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 10 septembre 2018
Vacances d'automne	du samedi 20 octobre au dimanche 28 octobre 2018
Vacances de Noël	du mercredi 19 décembre au dimanche 6 Janvier 2019
Vacances de février	du samedi 16 février au dimanche 24 février 2019
Vacances de Pâques	du samedi 13 avril au dimanche 28 avril 2019
Vacances d'été	samedi 22 juin 2019

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon dure 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

### ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites

En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

*Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :*

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 60.- par personne pour 2 personnes
- CHF 45.- pour 3 personnes.